

L'INTÉRÊT DE MOBILISER L'ERGONOME DU SPSTI LORS D'UN PROJET ARCHITECTURAL

37^e Congrès National de Médecine et Santé au Travail
Montpellier - 04 au 07 juin 2024

C. Milot-Gaillard, S. Bourgogne-Petit
c.milot@agestra.org

CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet architectural (conception, construction, réhabilitation, réaménagement de locaux), plusieurs constats sont faits :

- > Une méconnaissance de la pluralité des missions, des compétences et des ressources mobilisables du SPSTI dans sa fonction de conseil ;
- > Une sollicitation tardive du SPSTI, et par conséquent, des marges de manœuvre limitées ;
- > Un manque de communication concernant les projets des adhérents auprès des acteurs du SPSTI.

PROBLÉMATIQUE

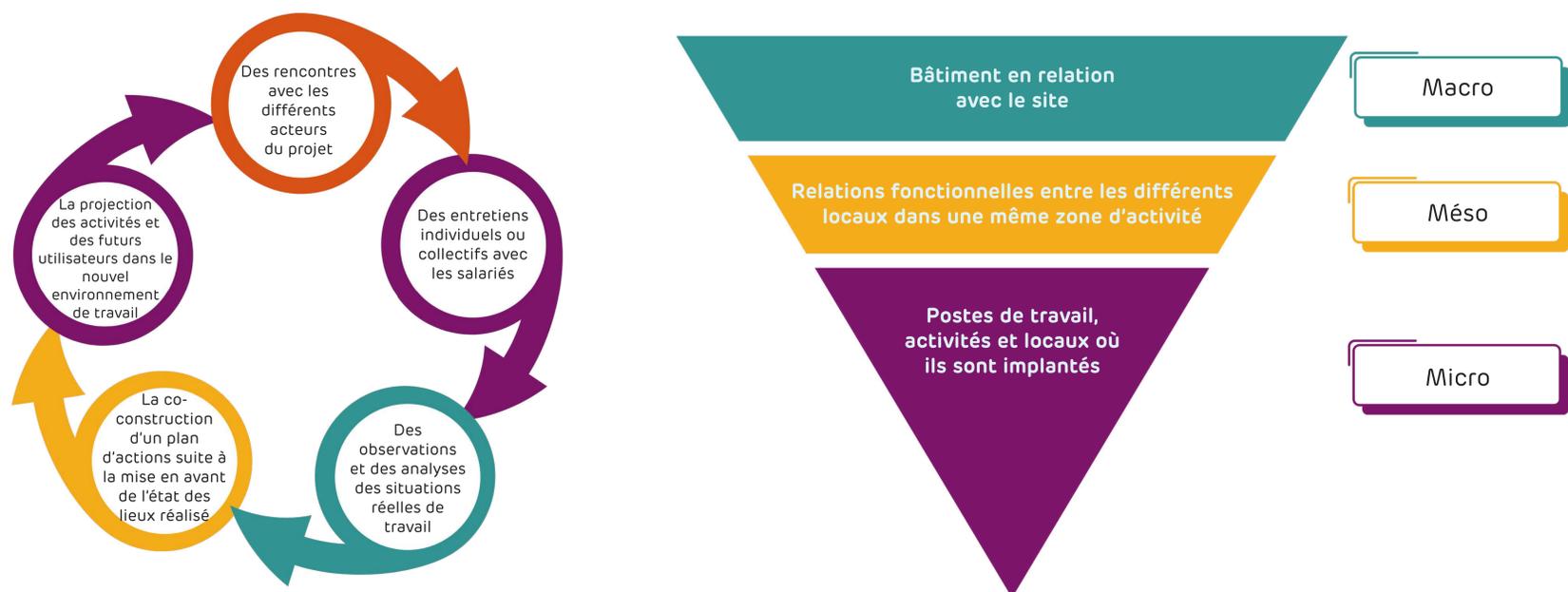
Comment intégrer la prévention à l'initiation du projet en apportant une analyse de l'activité réelle de travail ?

OBJECTIFS

- > Identifier les besoins futurs des usagers à travers l'analyse des différents aspects des situations de travail.
- > Intégrer les repères ergonomiques dès les prémices du projet.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de l'ergonome dans ce type de projet passe avant tout par la compréhension des besoins, des objectifs, des enjeux et de l'activité réelle de l'entreprise adhérente, via :



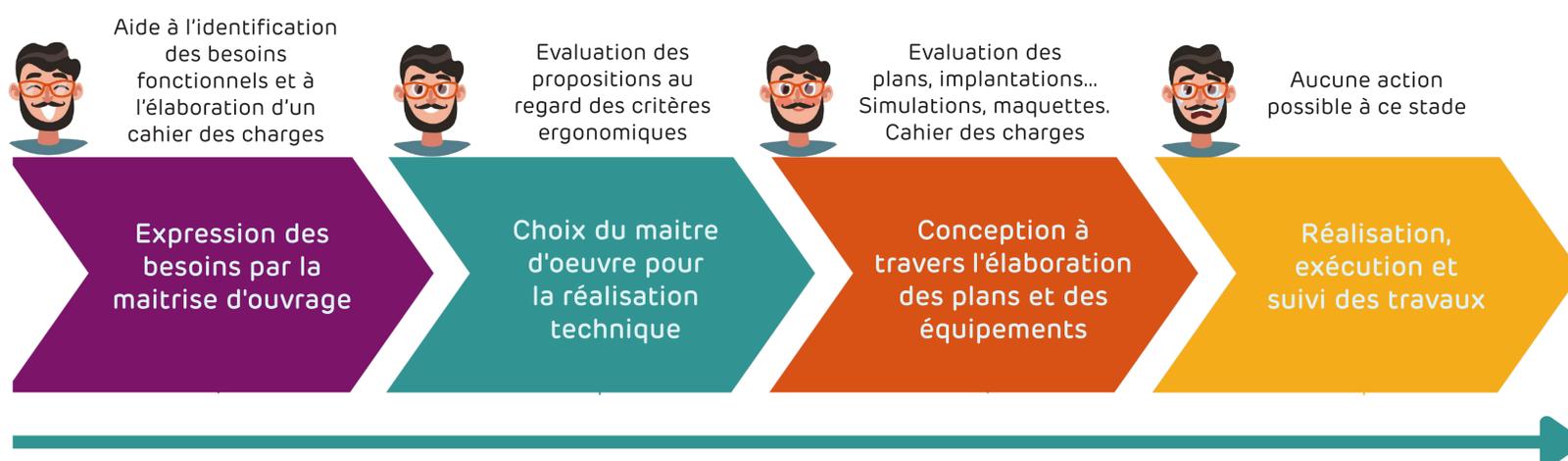
RÉSULTATS

Cette approche pluridisciplinaire, globale et participative permettra de :

- > Apporter une connaissance de l'activité de travail ;
- > Créer un dialogue entre les acteurs du projet et notamment entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ;
- > Eviter les écueils actuels, les dysfonctionnements et les coûts financiers supplémentaires ;
- > Intégrer dans les repères de conception la santé, la sécurité et le confort des usagers en maintenant l'efficacité de l'entreprise ;
- > Solliciter et intégrer les usagers via des groupes de travail et des simulations de l'activité future afin de favoriser la conduite du changement.

CONCLUSION

La participation du SPSTI et de l'ergonome au projet n'est pas un frein à la collaboration avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.



En intervenant en amont du projet, c'est plus d'efficacité et plus d'économie

Cette démarche aboutit à des décisions partagées pour la construction d'un projet commun et élabore des fondations solides pour la réussite du projet.

Retrouvez le témoignage en vidéo !



© AGESTR - Mai 2024 - Crédit illustration : Freepik